

Les actionnaires de The Blockchain Group autorisent très majoritairement de nouvelles délégations financières lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire tenue ce jour, afin d'augmenter sa capacité de levée de capital à plus de 10 Md€ pour accélérer sa stratégie de Bitcoin Treasury Company

Puteaux, le 10 juin 2025 : The Blockchain Group (code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALTBG) (la « Société »), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, a tenu ce jour une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui avait pour objet principal d'augmenter à plus de 10 Md€ sa capacité de levée de capital pour accélérer la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoins par action sur une base totalement diluée dans le temps.

Approbation de l'ensemble des résolutions

A la date de l'assemblée, le nombre total d'actions disposant de droits de vote s'élevait à 111.097.425.

Lors de cette Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, les actionnaires présents, représentés, ayant donné un pouvoir au président ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 43.315.318 droits de vote (soit 38,988 %).

Les résolutions ont été adoptées à une large majorité de plus de 95%. Les résultats détaillés des votes sont disponibles sur notre site.

En particulier, les résolutions votées accordent au Conseil d'administration un ensemble de délégations financières pour émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans maintien des droits préférentiels de souscription, par voie d'offre au public ou au profit de certaines catégories de bénéficiaires.

Nomination de Monsieur Alexandre LAIZET en qualité de membre du Conseil d'administration

L'assemblée a également voté très favorablement à la nomination de Monsieur Alexandre LAIZET en qualité d'administrateur de la Société, avec effet à compter de ce jour, et pour une durée de six (6) années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Monsieur Alexandre LAIZET exerce également les fonctions de Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie Bitcoin.

« Je tiens à remercier nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent avec l'approbation de ces nouvelles délégations financières qui vont nous permettre d'accélérer notre stratégie de trésorerie Bitcoin, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoins par action sur une base totalement diluée dans le temps, tout en poursuivant le développement de nos activités opérationnelles » souligne Jean-Philippe CASADEPAX-SOULET, Directeur Général de The Blockchain Group.

* * *

A propos de The Blockchain Group (ALTBG)

The Blockchain Group est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées.

EURONEXT Growth Paris
Code Mnémonique : ALTBG
ISIN : FR0011053636
Reuters : ALTBG.PA
Bloomberg : ALTBG.FP

Contact :
communication@theblockchain-group.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbq@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dadicourt

acdadicourt@actus.fr – 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse The Blockchain Group sont disponibles sur [Financial information - The Blockchain Group](#).

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.